

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD 27 JAN. 2025



MOTO-CLUB: moto-club Belleysan
E-MAIL: mcbelleysan@live.fr
TÉLÉPHONE: 0635288078
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Bettinelli Lucas

N° D'ÉPREUVE FFM: 193
DATE: 21/06/2025
LIEU: Marignieu 01300

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	Besson Gerard	Licence : 003824
Président du Jury ou Arbitre* -----	Micollet Sandrine	Licence : 046556
Membre du Jury -----	Hugues Dorian	Licence : 222814
Membre du Jury -----	Lagrange Eric	Licence : 135956
Commissaire technique responsable -	Sulpice Christian	Licence : 022644
Responsable du chronométrage -----	<i>Perret Bénédicte</i>	Licence : <i>263476</i>

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
PSAR 85cc	9	15	classe 1	45 euros
Master 125cc	13	+	classe 2 - 125cc 2t	60 euros
Master mx2	15	+	classe 2	60 euros
master mx1	15	+	classe 3 et 4 et moto électrique	60 euros
master veteran	40	+	125 2t/450 4t	60 euros

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Bourgeois Jean-Bpatiste		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Belley 01300	Temps de trajet (en min)	10 min

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	terrain des erruts	Longueur du circuit	1730
Adresse	01300 Marignieu	Largeur minimum de la piste	6
		Largeur de la grille	40
		Longueur de la ligne droite de départ	92
		Nombre d'OCP*	17
		*Officiels Commissaires de Piste	

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : **45**
En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD DU SIDE-CAR :
Pendant les essais : ...
En manche : ...

- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **Le 24/01/25**



Association Loi 1901
Mairie de Belley - 11 Boulevard de Verdun - 01300 BELLEY
SIRET : 431 914 431 00017 - NAF : 9319Z
AFF : FFM 0128
mcbelleyan@live.fr

VISA DE LA LIGUE

DATE: **3 0 JAN. 2025**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26500 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO:

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: moto-club Belleysan

DATE:

LIEU:



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
17h-20h	Contrôles administratifs		
17h-20h	Contrôles techniques		
07h00-09h15	Contrôles administratifs		
07h00-09h15	Contrôles techniques		
09h30-09h33	Test de départs	veterans	3min
09h33-09h48	Essais Libres	veterans	15min
09h53-10h08	Essais Libres	85 cc	15min
10h13-10h16	Test de départs	125 cc	3min
10h16-10h31	Essais Libres	125 cc	15min
10h36-10h39	Test de départs	mx2	3 min
10h39-10h54	Essais Libres	mx2	15 min
10h59-11h02	Test de départs	mx1	03 min
11h02-11h17	Essais Libres	mx1	15min
11h22-11h37	Essais Chronométrés	veterans	15min
11h42-11h57	Essais Chronométrés	85 cc	15min
	Repas		
13h15-13h30	Essais Chronométrés	125cc	15min
13h35-13h50	Essais Chronométrés	mx2	15min
13h55-14h10	Essais Chronométrés	mx1	15min
14h15-14h35	Manche 1	85cc	15min+1t
14h40-15h05	Manche 1	veterans	20min+1t
15h10-15h35	Manche 1	125cc	20min+1t
15h40-16h05	Manche 1	mx2	20min+1t
16h10-16h35	Manche 1	mx1	20min+1t
	Entracte		
17h15-17h40	Manche 2	veterans	20min+1t

MOTO-CLUB: moto-club Belleysan**DATE:****LIEU:**

<i>HEURE</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
17h45-18h05	Manche 2 <input type="checkbox"/>	85cc	15min +1t
18h10-18h35	Manche 2 <input type="checkbox"/>	125cc	20min+1t
18h40-19h05	Manche 2 <input type="checkbox"/>	mx2	20min+1t
19h10-19h35	Manche 2 <input type="checkbox"/>	mx1	20min+1t
20h00	Remise des Prix <input type="checkbox"/>		